

PLAN D'ACTION MUNICIPAL							
	Actions	Objectifs	Cibles et indicateurs	Budget			Porteur de dossier
				2025	2026	2027	
<b>Section 1</b> Sensibilisation et communication							
1.1	Production et distribution de fiches et d'articles de sensibilisation (cyanobactéries, eutrophisation des plans d'eau, EEE, EAE, bonnes pratiques, contrôle érosion). Mise à jour du site web et de la page FB de la municipalité. <i>(En continu)</i>	Éducation et sensibilisation des riverains.	Observer des comportements respectueux de la réglementation en vigueur. Mise aux normes de la bande riveraine, implication citoyenne.	650 \$	650 \$	650 \$	Municipalité
1.2	Mise à jour de la pochette des nouveaux arrivants pour les riverains. <i>(En continu)</i>	Informers les citoyens des règlements en place et des mesures à prendre pour la protection des plans d'eau.	Respect de la réglementation en place par les nouveaux arrivants. Augmentation de l'implication citoyenne.	- \$	- \$	- \$	Municipalité
1.3	Embauche de stagiaires en environnement	Sensibilisation relative à la protection des bandes riveraines. Suivi des bandes riveraines du territoire.	Nombre de visites, sommaire des interventions, inventaire des bandes riveraines du territoire. Rapport de recommandations.	Prévu au budget d'opération	Prévu au budget d'opération	au budget d'opération	Municipalité
1.5	Formation sur le lavage des embarcations COGESAF et MDDELCC. <i>(Projet 2023)</i>	Sensibilisation des citoyens à l'importance du nettoyage des embarcations nautiques ainsi qu'aux risques que représente l'intrusion des EAE.	Aucun nouveau EAE implanté dans nos plans d'eau.	600 \$	- \$	- \$	Municipalité + COGESAF
1.6	Subvention des associations pour l'achat d'arbustes indigènes pour les bandes riveraines.	Renaturalisation des bandes riveraines du territoire.	Renaturalisation des bandes riveraines du territoire.	500 \$	500 \$	500 \$	Municipalité + associations
<b>Sous-total</b>				<b>1 750 \$</b>	<b>1 150 \$</b>	<b>1 150 \$</b>	
<b>Section 2</b> Suivi de la qualité de l'eau							
2.1	Formation avec le RAPPEL pour les protocoles d'échantillonnage printemps 2022 pour l'ensemble des associations. <i>(Projet 2022)</i>	Former des bénévoles responsables de l'échantillonnage des plans d'eau pour chacune des associations.	Formation d'au moins trois personnes par plan d'eau afin d'assurer les remplacements.	400 \$	- \$	- \$	Municipalité, RAPPEL et Associations.
2.2	Analyse des rapports d'échantillonnage par le RAPPEL pour l'ensemble des associations.	Analyse des échantillons pour le suivi de la qualité de l'eau.	Rapport d'analyse.	4 300 \$	4 300 \$	4 300 \$	Municipalité, RAPPEL et associations.
2.3	Inscription au programme environnement-plage pour le suivi de la qualité de l'eau à la plage publique.	Suivi de la qualité de l'eau	Résultats d'analyse pour le suivi de la qualité.	100 \$	100 \$	100 \$	Direction municipale
2.4	Application des recommandations du rapport presqu'îles en lien avec les champs agricoles.	Augmentation des bandes riveraines et des zones tampons des fossés agricoles, stabilisation de fossés.	Fossés de drainage revégétalisés et stabilisés et cours d'eau revégétalisés.	- \$	- \$	- \$	Inspecteur municipal, travaux publics MAPAQ Comité agriculture durable
2.5	Application des recommandations du rapport de diagnostic du ruisseau Martin et Breton.	Stabilisation de rive, renaturalisation des berges, mise en conformité de ponceaux, fermeture des passages à gué pour le bétail.	Bande riveraine conforme et stabilisée.	- \$	- \$	- \$	Inspecteur municipal, MAPAQ, travaux publics
2.6	Application des recommandations du rapport de diagnostic de la rivière.	Respect de la bande riveraine, contrôle de l'érosion, traverse de bétail en cours d'eau, correction de ponceau de fossés de drainage.	Bande riveraine renaturalisée, fermeture des accès au cours d'eau, mesure de mitigation en chantier, ponceau conforme, fossé stabilisé.	- \$	- \$	- \$	Inspecteur municipal, Travaux publics, MDDELCC
2.7	Plan de gestion de castors pour l'ensemble du territoire <i>(Projet 2023-2024)</i>	Éliminer les problématiques d'érosion, d'inondation et de coupe d'arbres en bandes riveraines.	Diminution de la population de castors sur le territoire.	budget d'opération	budget d'opération	budget d'opération	Trappeur, Travaux publics
2.8	Trappe des castors dans le secteur du ruisseau du rang 8. <i>(Projet 2022)</i>	Conserver les travaux qui ont été réalisés par le RAPPEL et préserver le libre écoulement des eaux.	Absence de nouveau barrage dans le ruisseau.	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	Municipalité et trappeur
<b>Sous-total</b>				<b>7 800 \$</b>	<b>7 400 \$</b>	<b>7 400 \$</b>	
<b>Section 3</b> Agriculture durable Dudswell							
3.1	Partage avec les agriculteurs des informations recensées dans les différentes études effectuées par le RAPPEL en lien avec la gestion des terres agricoles. Promotion des bons coups par les agriculteurs	Intégration des bonnes pratiques agricoles pour limiter les impacts sur nos plans d'eau.	Revégétalisation des tributaires, stabilisation des fossés, gestions de l'eau de ruissellement en terre agricole. Limitation de l'accès au cours d'eau par le bétail.	- \$	- \$	- \$	Inspecteur municipal, producteur agricole, associations des lacs, MRC, UPA, MAPAQ
3.2	Conférence d'expert dans le domaine des bandes riveraines élargies en milieu agricole	Bénéficier de conseils d'expert dans le domaine afin de faciliter l'avancement des projets.	Mise en application des recommandations	800 \$	- \$	- \$	Groupe d'expert, RAPPEL etc. Comité agriculture durable
<b>Sous-total</b>				<b>800 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	

PLAN D'ACTION MUNICIPAL							
	Actions	Objectifs	Cibles et indicateurs	Budget			Porteur de dossier
				2025	2026	2027	
<b>Section 4 Réglementation</b>							
4.1	Adopter une stratégie de débranchement des gouttières et adoucisseurs d'eau du réseau de traitement des eaux usées (secteur Marbleton)	Désengorger l'usine de traitement des eaux usées	Modification réglementaire.	- \$	- \$	- \$	Inspecteur et travaux publics
4.2	Inventaire complet à jour de toutes les installations septiques	Repérage des installations susceptibles de pollution directe.	Recensement des installations à faire inspecter.	15 000 \$	- \$	- \$	Inspecteur en urbanisme en collaboration avec la consultante en environnement + firme externe
4.3	Inspection par une firme spécialisée de la conformité des installations recensées lors de l'inventaire des fosses septiques suspectes	Mise aux normes des installations septiques. Liste des fosses scellées et de la fréquence des vidanges.	Nombre de visites, sommaire des interventions, inventaire des bandes riveraines du territoire.	au budget d'opération	au budget d'opération	au budget d'opération	Inspecteur municipal et consultante en environnement, MRC, Inspectech.
4.4	Adopter un Règlement sur la gestion des installations septiques	Mise aux normes des installations septiques, inventaire complet et à jour et obligation des citoyens à se confirmer via un Règlement	Inventaire à jour et suivi annuel facile à réaliser	2 000 \$	- \$	- \$	Directeur général et urbaniste
4.5	Évaluer la pertinence de restreindre l'utilisation des embarcations sur les lacs, et lien avec la réforme de la Loi sur la marine marchande du Canada	Protection de nos lacs et rivières et augmentation de la sécurité sur les plans d'eau	Mise en œuvre de nouvelles réglementations	- \$	- \$	- \$	Municipalité, Associations riveraines, agente à l'environnement
<b>Sous-total</b>				<b>17 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	
<b>Section 5 Travaux publics</b>							
5.1	Plan de gestions des eaux de ruissellement du réseau routier.	Avoir une meilleure gestion des sédiments transportés par les fossés de drainage.	Cartographie/localisation des trappes à sédiments. Vidange bisannuelle (printemps/automne).	- \$	- \$	- \$	Directeur des travaux publics en collaboration avec la consultante en environnement.
5.2	Ajout de nouvelles fosses à sédiments (Projet 2023)	Avoir une meilleure gestion des sédiments à proximité des plans d'eau	Avoir des trappes à sédiment à chacun des exutoires de plan d'eau. Mise en place de nouvelles trappes à sédiment stratégiques sur le territoire en fonction des bassins versants et des affluents.	- \$	- \$	- \$	Directeur des travaux publics en collaboration avec la consultante en environnement.
5.3	Évaluation de l'aménagement d'un marais filtrant pour le fossé Presqu'île (voir rapport chemin presqu'îles).	Limiter l'apport en phosphore et en coliformes dans le plan d'eau	Diminution de la concentration de phosphore et de coliformes à la suite des épandages de lisier.	- \$	- \$	- \$	Directeur des travaux publics en collaboration avec la consultante en environnement et le RAPPEL.
<b>Sous-total</b>				<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	
<b>Section 6 Gestion des espèces aquatiques envahissantes (EAE)</b>							
6.1	Évaluer la possibilité de contrôle de l'accès public pour la mise à l'eau des embarcations itinérantes.	Limiter le risque de contamination du lac d'Argent par les EAE.	Aucune mise à l'eau de bateau itinérante. Mise en place d'un moyen de contrôle pour l'accès des embarcations et la puissance maximale de celles-ci.	6 000 \$	- \$	- \$	Directrice générale en collaboration avec la consultante en environnement. Conseil municipal.
6.3	Évaluation de la mise en place d'une station de lavage municipale et recherche de subvention et d'un emplacement stratégique	Augmenter le niveau de connaissance en lien avec les enjeux liés à l'installation d'une station de lavage versus les conséquences de son absence.	Dossier complet sur les possibilités lié à ce type d'installation et son encadrement.	30 000 \$	- \$	- \$	Directrice générale en collaboration avec la consultante en environnement
<b>Sous-total</b>				<b>36 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	
<b>Section 7 Sécurité nautique</b>							
7.1	Demande annuelle à la Sûreté du Québec pour aller sur l'ensemble des plans d'eau durant la saison estivale pour faire de la sensibilisation en lien avec la sécurité nautique et les bonnes pratiques.	Visite par la SQ de chacun des plans d'eau 2 fois par été.	Diminution de la vitesse et des infractions commises sur l'eau. Aucun constat d'infraction remis.	- \$	- \$	- \$	Municipalité
<b>Sous-total</b>				<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	
<b>BUDGET ANNUEL</b>				<b>63 350 \$</b>	<b>8 550 \$</b>	<b>8 550 \$</b>	
<b>Budget Total</b>				<b>80 450 \$</b>			